



**CONSEIL MUNICIPAL
PROCÈS-VERBAL**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres tenue le vingt-quatre (24) mai deux mille seize (2016), à 17h05, sans avis de convocation, sous la présidence de Monsieur Dominic Tremblay, maire, à l'hôtel de ville situé au 1026, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.

SONT PRÉSENTS :

- . Dominic Tremblay, maire
- . Viateur Tremblay, conseiller
- . Ginette Claude, conseillère
- . Céline Dufour, conseillère
- . Patrice Desgagnés, conseiller
- . Noëlle-Ange Harvey, conseillère
- . Violette Bouchard, conseillère

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

Il est constaté, par les présentes, que tous les conseillers renoncent à l'avis de convocation.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : . Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

#2016-05-176 - Ouverture de la séance

À 17h05, le président constate que tous les conseillers formant le conseil municipal sont présents à la séance et déclare celle-ci ouverte.

#2016-05-177 – Lave-o-thon de la brigade incendie

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la tenue d'un lave-o-thon par la brigade incendie de la municipalité de l'Isle-aux-Coudres, samedi, le 4 juin 2016, dans le stationnement de l'église de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Bernard de l'Isle-aux-Coudres, lequel se veut une activité de financement pour ladite brigade incendie.

#2016-05-178 – Demande d'aide financière à madame Caroline Simard, députée de Charlevoix – Côte-de-Beaupré dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) – 2016-2017

Considérant le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) – 2016-2017;

Considérant la confirmation transmise à la municipalité par madame Caroline Simard, députée de Charlevoix – Côte-de-Beaupré, le 10 mai dernier, à l'effet qu'elle détenait un budget afin d'attribuer une aide financière aux municipalités pour des dépenses de voirie admissibles audit programme;

Considérant les frais importants qu'occasionnent l'entretien et l'amélioration du réseau routier municipal;

Considérant qu'à chaque année, étant donné que l'une des principales activités économiques de l'Isle-aux-Coudres est le tourisme et que celle-ci est reconnue comme étant une destination par excellence pour la pratique du vélo et de la marche à pied, plusieurs réparations doivent être effectuées aux chemins publics municipaux sur le territoire de la municipalité;

Considérant que la municipalité souhaite améliorer son réseau routier municipal, et ce, avant le début de la saison touristique, en effectuant des travaux de revêtement mécanisé de portions de certains chemins municipaux dont elle a la gestion, soit du chemin Cartier,

du chemin de la Bourroche, du chemin de l'Islet, du chemin des Coudriers, du chemin des Prairies, du chemin du Bout-d'en-Bas, du chemin du Mouillage, du chemin Tremblay et de la Côte à Picoté et des travaux de remplacement d'un ponceau dans le chemin de la Bourroche;

Considérant que le coût de ces travaux est estimé à environ 30 000,00 \$;

Considérant l'importance de la subvention discrétionnaire de la députée provinciale de Charlevoix-Côte-de-Beaupré pour l'amélioration et l'entretien des chemins municipaux;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Céline Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers de demander une aide financière de 30 000,00 \$ à madame Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) concernant l'amélioration et l'entretien du réseau routier municipal dont la gestion incombe à la municipalité, et ce, de la façon ci-dessus exposée.

#2016-05-179 – Demande de commandite de l'Ensemble vocal de CharleVoix

Considérant que l'ensemble vocal CharleVoix animera la messe du dimanche, 5 juin, à l'église de Saint-Louis de l'Isle-aux-Coudres et offrira un petit concert après ladite messe;

Considérant que l'une des grandes missions de l'Ensemble vocal de CharleVoix est de produire des concerts pour le bénéfice d'organismes bénévoles et communautaires de Charlevoix ainsi que pour aider les fabriques des églises de Charlevoix;

Considérant que l'Ensemble vocal de CharleVoix souhaiterait que la Fabrique de la Paroisse de Saint-Louis puisse bénéficier de tous les profits de cette activité à contribution volontaire;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une commandite de 150,00 \$ à l'Ensemble vocal de CharleVoix pour la tenue de leur concert au bénéfice de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Louis de l'Isle-aux-Coudres. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-05-180 – Embauche du responsable du camp de jour municipal 2016

Considérant la volonté du conseil municipal d'embaucher un responsable pour le camp de jour municipal 2016;

Considérant les entrevues réalisées par Céline Dufour, conseillère, et Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, concernant l'offre d'emploi de responsable du camp de jour municipal 2016;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher Camille Bergeron, à titre de responsable du camp de jour municipal, laquelle effectuera au moins vingt (20) heures par semaine au taux horaire de 15,00 \$. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-05-181 – Embauche des moniteurs du camp de jour municipal 2016

Considérant les entrevues réalisées par Céline Dufour, conseillère, et Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, concernant les offres d'emploi de moniteurs du camp de jour municipal 2016;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher Lorianne Boudreault et Zoé Pelletier, à titre de monitrices du camp de jour municipal 2016, lesquelles sont engagées à temps complet, au taux horaire de 11,00 \$. Il est également résolu d'attendre le nombre d'inscriptions afin de vérifier la nécessité d'embaucher un troisième moniteur. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-05-182 – Appui aux paroissiens catholiques de l’Isle-aux-Coudres pour la présence permanente d’un prêtre à l’Isle-aux-Coudres

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l’unanimité des conseillers d’appuyer les paroissiens catholiques de l’Isle-aux-Coudres dans leurs démarches pour obtenir la présence permanente d’un prêtre à l’Isle-aux-Coudres.

#2016-05-183 – Levée de la séance extraordinaire

Il est résolu à l’unanimité des conseillers de lever la séance extraordinaire à 17h17.

Dominic Tremblay, maire

**Pamela Harvey, directrice générale
secrétaire-trésorière**

Le présent procès-verbal est sujet, conformément aux dispositions de l’article 201 du *Code municipal du Québec*, à l’approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 13 juin 2016. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto. Le maire déclare de plus que sa signature du présent procès-verbal signifie que chacune des résolutions est réputée être signée individuellement par ce dernier au sens des dispositions de l’article 142 alinéa 2 du *Code municipal du Québec*.

Dominic Tremblay, maire